

# IMMOSIGN ET SERAPHIN.LEGAL ANNONCENT LEUR RAPPROCHEMENT AU SEIN DE MYLEGITECH

*Les éditeurs de logiciels ImmoSign et Seraphin.legal se regroupent sous l'entité MYLEGITECH. MYLEGITECH proposera ainsi une technologie indépendante de CLM*

CAEN, FRANCE, December 6, 2023 /EINPresswire.com/ -- [MYLEGITECH](#), connue pour sa marque phare [ImmoSign](#) et son expertise de digitalisation complète du processus contractuel pour les professionnels de l'immobilier, et Seraphin.legal, spécialiste du Contract Lifecycle Management (CLM) pour les directions juridiques en tous secteurs, sont fiers d'annoncer leur rapprochement.



Comité Exécutif MYLEGITECH

MYLEGITECH proposera ainsi une technologie indépendante et toujours plus puissante à destination des entreprises de toutes tailles et en tous domaines professionnels, avec pour objectif de devenir leader du CLM en Europe.

“

Notre objectif est d'adresser le marché européen avec des outils inédits et des fonctionnalités IA qui ne profitent pas encore à ce marché qui en a pourtant besoin.”

*Pierre LASVIGNE*

Vincent Anquetil, CEO du groupe MYLEGITECH : « Notre solution intègre depuis 2020 l'outil de rédaction intelligente de Seraphin.legal. Nous mesurons chaque jour combien le numérique peut aider et sécuriser nos clients. Parallèlement, Seraphin.legal a conquis les grandes entreprises avec des produits innovants. Le sens de notre rapprochement est de faire profiter toutes les entreprises

de ces innovations, et d'unir nos forces pour soutenir une R&D ambitieuse et pertinente dans le domaine du CLM. »

Structuration et gouvernance indépendante

Après avoir accueilli en son capital deux partenaires d'affaires que sont LA BOITE IMMO en 2022 et le Groupe ARCHE en 2023, MYLEGITECH a fait l'acquisition des parts détenues par les investisseurs dans Seraphin.legal. Les deux associés fondateurs, Thomas SAINT-AUBIN et Pierre LASVIGNE, rejoignent quant à eux le capital de MYLEGITECH. La prise de contrôle de Seraphin.legal et le financement de MYLEGITECH sont réalisés sans fonds d'investissement, et laisse le pouvoir de contrôle au CEO de MYLEGITECH, Vincent ANQUETIL.

Thomas Saint-Aubin, Directeur Associé de l'innovation et des affaires publiques du Groupe MYLEGITECH (ex-CEO de Seraphin.legal) : « Depuis 2 ans, nous assistons à une première vague d'acquisition de sociétés de LegalTech qui ont su trouver leur marché. Nous aurions pu en profiter pour vendre. Mais il reste tant à innover et à faire pour aider les entreprises à optimiser leurs processus contractuels ! Nous aimons notre métier, et nous sommes fiers et heureux de le poursuivre dans MYLEGITECH pour répondre aux enjeux de toutes les entreprises et devenir ensemble un leader européen du CLM. »

### Engagement envers les clients et le marché

L'objectif du rapprochement est de renforcer l'innovation au service de l'activité contractuelle des entreprises. Ainsi, MYLEGITECH développe de nouveaux processus numériques dédiés aux métiers à forts enjeux juridiques. Elle propose également aux fédérations professionnelles d'accompagner leurs adhérents dans leur transition digitale en matière de contrats. Elle soutient enfin sa R&D afin d'enrichir ses solutions de nouvelles fonctionnalités notamment en matière d'intelligence artificielle. Ces évolutions apparaîtront sans cesser d'assurer aux clients une continuité de service en maintenant les technologies Seraphin.legal et ImmoSign.

Les innovations s'inscriront dans les spécificités des systèmes juridiques européens, et répondront à une démarche éthique en plaçant l'humain au cœur de la transition numérique. L'union des deux entreprises est en effet le fruit d'une entente sur des valeurs d'accompagnement et d'accessibilité du droit.

Irwin BARON, Directeur des opérations et des affaires juridiques du groupe MYLEGITECH : « Le numérique soulève de nombreux enjeux éthiques, particulièrement dans le domaine du droit. Face aux CLM anglo-saxons, l'engagement de MYLEGITECH est de proposer des solutions se conformant à nos règles nationales et communautaires. Nous nous devons également d'accompagner étroitement nos clients, qu'il s'agisse de l'intégration de nos solutions aux entreprises dotées de services juridique et IT, ou de la mise à disposition d'outils prêts à utiliser aux petites et moyennes entreprises qui ne doivent pas être victimes de la fracture numérique sur un sujet aussi important que leur activité contractuelle. »

Pierre LASVIGNE, CTO du groupe MYLEGITECH : « MYLEGITECH transforme la gestion des contrats en entreprise en déployant massivement ses outils no-code de création de documents et d'assistance juridique, avec comme fort enjeu d'apporter des briques dans la gestion

collaborative et l'assistance par intelligence artificielle. Notre objectif est d'adresser le marché européen avec des outils inédits et des fonctionnalités IA qui ne profitent pas encore à ce marché qui en a pourtant besoin. »

Thibault SIMON, CIO du groupe MYLEGITECH : « MYLEGITECH dédie le service que je dirige à la satisfaction client, de l'intégration de nos solutions en API à destination des grandes entreprises, éditeurs de logiciels et fédérations professionnelles, à l'accompagnement par notre Hotline internalisée des petites et moyennes entreprises à l'installation et l'utilisation de nos solutions SaaS.

Aude Staub  
MYLEGITECH  
[email us here](#)

Visit us on social media:  
[LinkedIn](#)

---

This press release can be viewed online at: <https://www.einpresswire.com/article/673286252>

EIN Presswire's priority is source transparency. We do not allow opaque clients, and our editors try to be careful about weeding out false and misleading content. As a user, if you see something we have missed, please do bring it to our attention. Your help is welcome. EIN Presswire, Everyone's Internet News Presswire™, tries to define some of the boundaries that are reasonable in today's world. Please see our Editorial Guidelines for more information.

© 1995-2023 Newsmatics Inc. All Right Reserved.